

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 25 novembre 2008**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu et La Motte tenue à l'école de Saint-Mathieu le vingt-cinq novembre de l'an deux mille huit à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Mélanie Rouillard, parent
Mélanie Desbiens, parent
Johanne Charest, enseignante
Claire Gagnon, enseignante
Nathalie Lemieux, enseignante
Martine Lemire, service de garde
Lyne Brousseau, commissaire

M. Roch Plusquellec, parent

Aussi présents :

Mme Jocelyne Wheelhouse, représ. de la communauté
M. Yannick Roy, directeur

ABSENCE

Hélène Gauvreau, présidente

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Mélanie Rouillard. Il est 19 h 10.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-478-08 IL EST RÉSOLU par monsieur Roch Plusquellec,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel
que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 21 OCTOBRE
2008**

CE-479-08 IL EST RÉSOLU par madame Claire Gagnon,
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Les demandes de subventions pour les programmes « Écoles en forme et en santé » et « Aide aux devoirs » ont été acheminées à la commission scolaire. Ces demandes ont été accompagnées de la résolution CE-475-08 du Conseil d'établissement de l'école Mathieu et La Motte.

Une lettre a été envoyée aux municipalités de Saint-Mathieu et de La Motte pour les postes de représentants de la communauté.

Le rapport annuel 2007-2008 a été acheminé à l'ensemble de nos partenaires et déposé sur le site web de l'école.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS**

**Aménagement
d'activités
parascolaires**

Les membres du personnel de l'école ont élaboré une proposition d'aménagement d'activités parascolaires pour favoriser la réussite scolaire des élèves. Ces activités s'inscrivent dans des mesures relatives à l'utilisation à des fins pédagogiques et éducatives du temps hors enseignement et hors horaire. Il a donc été proposé d'offrir des activités parascolaires pour favoriser l'activité physique, développer les habiletés manuelles et intellectuelles de nos élèves.

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'activités parascolaires constitue un moyen pour favoriser la réussite scolaire des élèves;

CE-480-08 IL EST RÉSOLU par madame Mélanie Rouillard,

QUE soit approuvée la politique d'encadrement des élèves telle que proposée par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE.

**Projet
aménagement de
la cour d'école à
Saint-Mathieu**

La direction présente aux membres du conseil un projet d'aménagement de la cour d'école. Une demande d'aide financière sera transmise aux partenaires suivants : municipalité de Saint-Mathieu, la commission scolaire Harricana et le ministère de l'éducation et des loisirs et sports.

CONSIDÉRANT QUE notre module de jeux est désuet et dangereux pour les enfants;

CONSIDÉRANT QUE la cour d'école a un grand besoin de rajeunissement;

CE-481-08 IL EST RÉSOLU par madame Mélanie Desbiens,

QUE soit approuvé ce projet d'aménagement de cour d'école.

ADOPTÉE.

**Sorties
éducatives**

La direction présente aux membres du conseil la programmation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (art. 87 de la L.I.P.) pour les mois de novembre et décembre 2008.

CONSIDÉRANT QUE ces sorties éducatives constituent un moyen pour favoriser la réussite scolaire des élèves;

CE-482-08 IL EST RÉSOLU par monsieur Roch Plusquellec,

QUE soit approuvée la programmation des sorties éducatives telles que proposées par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE.

**Situation
budgétaire au
30 juin 2008**

Le directeur présente un sommaire des résultats estimés au 30 juin 2008 pour l'école de Saint-Mathieu et La Motte et le service de garde. Compte tenu de la situation financière de l'école les membres du conseil souhaitent maintenir l'ensemble des services offerts pour l'année 2008-2009.

**Critères
d'inscription pour
l'année 2008-2009**

Le directeur présente aux membres du conseil d'établissement, les critères d'inscription pour l'année 2008-2009.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Brochure du Ministère de la santé et des Services sociaux :
« Petit guide à l'usage des parents pour discuter de sexualité avec
leur adolescent »
Brochure du CLSC : Trucs et moyens
Financement direct

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Règlement « Collation santé »
Les membres discutent de ce règlement et se questionnent sur son
application. Il n'y a pas de changement proposé. L'école préconise
des collations « santé ». Elles doivent contenir que des fruits,
légumes et/ou produits laitiers.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-483-08 IL EST RÉSOLU par madame Claire Gagnon,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 30.

Mélanie Rouillard
présidente

Yannick Roy
secrétaire d'assemblée